

Compte administratif 2018

Intervention de Hervé WILLER

Monsieur le Maire, cher-e-s collègues,

Il y a plusieurs manières d'analyser un compte administratif, c'est-à-dire le résultat de l'exécution budgétaire de l'exercice passé. Laurent Merey l'a très bien présenté, en comparant d'une part deux années consécutives d'exécution (2018 par rapport à 2017) et d'autre part l'exécution par rapport aux prévisions.

Si les recettes ont en général un caractère évaluatif et peuvent parfois évoluer à la hausse ou à la baisse par rapport aux prévisions, les dépenses sont en revanche prévisionnelles et traduisent en principe les choix politiques et de gestion de la commune.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est excédentaire de 236 000€ contre un déficit de 46 000€ en 2017 et un excédent de 235 000€ en 2016.

Ce résultat de fonctionnement 2018 est obtenu avec un écart de 200 000€ entre prévision et exécution sur les charges de personnel et avec 55 000€ de "bonus" sur les impôts et taxes, et plus précisément les droits de mutation.

Chaque année, l'écart entre les prévisions et les dépenses de personnel réalisées varie entre 130 000€ "d'économies" en 2016, 100 000€ de "dépassement" en 2017 et de nouveau 200 000€ "d'économies" en 2018. Indépendamment de la politique de gestion des ressources humaines de notre commune, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire, ce yoyo budgétaire ne manque pas de nous interpeller une fois de plus. Lorsque les dépenses de personnel fluctuent à ce point, il faut tout autant s'interroger sur les raisons des dérives que sur l'origine des "économies", conjoncturelles ou structurelles, pour en tirer les conséquences en matière de recrutement et d'organisation des services. Un minimum d'observation et d'analyse nous permet cependant de douter de la réalité de la conduite sérieuse de cet exercice par l'exécutif, et cela est très dommageable pour le personnel et pour la collectivité.

S'agissant de l'investissement, nous distinguerons bien évidemment ce qui relève de l'imprévisible et des externalités - le retard dans la réalisation des travaux de l'étang, de ce qui traduit une cruelle absence de constance et de vision.

En nous abstenant lors du vote sur le budget 2018, nous avons actionné le bouton du "bénéfice du doute" sur vos promesses relatives à la manière d'aborder le projet de rénovation de la MTL. Nous avons espéré, le temps d'un conseil municipal et de l'inscription au budget d'une ligne de 20 000€ consacrée à une "étude" sur ce projet, que vous aviez la volonté de changer de méthode. Nous vous disions alors le 20 mars 2018 : "Sur ce point aussi, nous apprécierons le passage des intentions aux actes lors de l'examen du compte administratif 2018, tout en espérant en entendre parler et participer à la définition du projet d'ici là." Sur le fait d'en entendre parler et de participer à la définition du projet, l'idée a fait long feu : nous n'en avons jamais entendu parler, ni eu l'occasion de participer à la définition du projet puisqu'aucun projet autre que les travaux d'isolation, de toiture et de façade n'a été envisagé. A l'évidence, à Heillecourt, le "grand débat national" passe mais les petits débats locaux trépassent.

S'agissant du plan pluriannuel accessibilité, nous devons déplorer une fois encore une année quasi "blanche" puisque les 100 000€ inscrits au budget pour 2018 n'ont pas été réalisés. Au terme de 3 années, ce plan qui devrait être réalisé pour moitié l'est à moins de 25%. Sur ce point aussi, au delà de l'affichage, notre commune est loin de l'exemplarité, avec pourtant une priorité nationale qui date, rappelons-le, d'une loi de 2005.

Pour conclure, lorsqu'on évoque la politique de gestion des ressources humaines et les dépenses de personnel (61% des dépenses de fonctionnement), la rénovation de la MTL et le plan accessibilité (respectivement 500 000€ et 600 000€ de dépenses prévues en investissement), ce ne sont pas de petits enjeux en matière de politique publique locale et on mesure la manière dont ces politiques sont conduites. Nous nous étions abstenus lors du vote du budget prévisionnel 2018, nous voterons contre les modalités de son exécution et même parfois son absence d'exécution.